



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°12/2023

L'an deux mille vingt deux
Le Jeudi 30 mars 2023 à 18h00

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)* du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges, dûment convoqué, s'est réuni à Salle polyvalente – 42, place de la Mairie à GIRANCOURT (88390), sous la présidence de M. Yannick VILLEMEN

FINANCES

Affectation des
résultats 2022 au
budget primitif 2023

Mme Patricia CHAMPAGNE est nommée secrétaire de séance.

**DATE DE
CONVOCAION**

21/03/2022

SONT PRESENTS

AIGLE Alain, ARNOULD Nicole, BŒUF Patrick, CHAMPAGNE Patricia, D'ALGUERRE Sylvie, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHOLEY Bertrand, COTTEREAU Jacques, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FRANCOIS Gilbert, GEORGÉ Dominique, GRASSER Jacques, GUILLAUMEY Jean-Marie, JACQUOT Michel, LEMESLE Christophe, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PERILLAS Patrick, PETIT Jean-Paul, POIRIER Stéphanie RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SOLTYS Philippe, TANNEUR Céline, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick, VARIN Gilles, VILLEMEN Yannick

56

**NOMBRE DE
PRESENTS**

37

SONT EXCUSES

ADAM Christian, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BOYÉ Pascal, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COLNÉ Jacques, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DESVERNES Yves, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GRANDVALLET François, GUELAFF Kevin (donne pouvoir à Jacques GRASSER), GARCIN Daniel, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMAMI Amira, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JEAN Virginie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à Franck BERTOCCHI), MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Jean-Pierre, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick (donne pouvoir à Yannick VILLEMEN), NEXON Gilles, PARVE Emmanuel, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, RICHARD Xavier ROCHE Monique, SALVADOR Victorio, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SYLVESTRE Pierre, TATIN Yannick, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Philippe, TIHAY Jean-Christophe, VAGNE Daniel, VINCENT Jacques

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

3

**NOMBRE DE
VOTANTS**

40

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

40

RAPPORT DU VICE - PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 088-200048726-20230330-DELIB12_2023-DE



Monsieur le 1^{er} Vice-Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Les résultats du compte administratif 2022 faisant apparaître,

1. En Fonctionnement :

Un résultat de l'exercice de :	203 294,99 €
- Un résultat antérieur reporté de :	297 412,22 €
Soit un résultat excédentaire de	500 707,21 €

2. En Investissement :

- Un solde d'exécution cumulé de :	- 250 316,73 €
- Un solde des restes à réaliser d'investissement de	30 300,05 €
Soit un besoin de financement de	220 016,68 €

Et un excédent général de clôture excédentaire de 280 690,53 € (y compris les restes à réaliser).

Il est proposé d'affecter les résultats 2022 au budget de l'exercice 2023 de la manière suivante :

- Au 001, en dépenses d'investissement, une somme de 250 316,73 €
- Au 002, en recettes de fonctionnement, une somme de 280 690,53 €
- Au 1068, en recettes d'investissement, une somme de 220 016,68 €

Il convient d'en délibérer

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, au vu des résultats du compte administratif 2022,

DECIDENT d'affecter les résultats de l'exercice 2022 au budget primitif 2023, comme suit :

- Au 001, en dépenses d'investissement, une somme de 250 316,73 €
- Au 002, en recettes de fonctionnement, une somme de 280 690,53 €
- Au 1068, en recettes d'investissement, une somme de 220 016,68 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Yannick VILLEMIN

